

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Du 02 octobre 2025**

Le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi le jeudi 02 octobre 2025 à 17 heures, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Monsieur Pierre NASICA

## Nombre de conseillers:

En exercice: 7

Présents: 6

Absent : 0

Absent représenté : 1

Votants: 7

## Conseillers présents:

Pierre NASICA

Josette GRAZIANI

Joseph NASICA

Sébastien ROLLES

Jean COLONNA

Jean Marc MANUEL

Conseillers absents: Chantal FRATACCI, a donné procuration à Jean-Marc MANUEL

Secrétaire désignée : Josette Graziani

## **1/ INFORMATIONS SUR LES 5 DELIBERATIONS :**

- Les RPQS eau et assainissement ont été saisis par le maire et Jean-Marc MANUEL à partir des données de suivi de ces deux domaines, par ce dernier. Les informations sont consultables sur le site de la mairie et sur :  
<https://www.services.eaufrance.fr/collectivite/94089/2024>
- Les subventions aux associations, votées aujourd'hui, s'élèvent à 600 € pour les trois associations dotées en 2024, pour un montant égal, soit 200 € chaque. Pour 2026 il faudrait doter d'autres associations qui nous sollicitent également (ex : INSEMME).

## **2/INFORMATIONS DU MAIRE AU CONSEIL MUNICIPAL**

- Le vendredi 19 septembre, l'ARS a envoyé les analyses d'eau réalisées à Pratu Supranu le 12 août. Elles signalent un excès d'arsenic. Contacté le lundi 22 septembre, l'ARS a déclaré que le taux d'arsenic dans l'eau de Pratu Supranu était suivi depuis 10 ans et que c'est la première fois que la valeur dépasse, légèrement, le maximum recommandé. **Il n'y a pas lieu de déclarer l'eau non consommable.**  
Ce dysfonctionnement pourrait être lié au redémarrage de la pompe du forage 2, le 1<sup>er</sup> août.
- Le maire informe le conseil que les locations des appartements SCAFFA (au dessus de la mairie) et SAN PEDRONE (sous la mairie) ont été proposées au CROUS mais ne semblent pas intéresser les étudiants. C'est pourquoi, à l'initiative de Jeannot COLONNA, ces appartements ont été proposés sur LE BON COIN, au tarif de 300 €/mois et 50 € de provisions de charges (consommation d'électricité).  
Il y a de nombreux appels et demandes de visites que traite Jeannot.

- Les travaux de voirie ont été subventionnés par la CDC, le 13 juillet 2024, pour un montant de 11 792 €
  - Les travaux à Casanova et Pratu Supranu ont été terminés en début 2025.
  - Le mur situé sous le local à outils a été terminé récemment.
  - Le 18 septembre 2025 le maire a demandé à la CDC le versement du solde de la subvention de 2 400 €. Le versement est en attente à ce jour.
- Début juin 2025 le maire a déposé une demande de subvention pour un projet de « sécurisation et amélioration de la voirie communale » d'un **montant de 33 539 €**, comprenant :
  - L'aménagement d'une aire de retournement sécurisée ainsi que l'amélioration de l'accès à l'église, pour les véhicules funéraires.  
Le devis de la société de travaux public FILETELLE s'élève à **8 925 € HT** soit 9 817.50 € TTC
  - La réalisation d'un parking au hameau de PRATU SUPRANU.  
Le devis de la société de travaux public FILETELLE s'élève à **18 110 € HT** soit 19 921 € TTC
  - La mise en sécurité de plusieurs endroits de la commune (Gardes corps, main courante, portails). Le devis de la société D'ONOFRIO METAL s'élève à **10 489 € HT**, soit 11 537.90 € TTC.
  - L'aménagement d'un accès handicapé, à la Mairie.  
Le devis de la société de travaux public FILETELLE s'élève à **4 400 € HT** soit 4 840 € TTC

La CDC a reconnu la validité de cette demande mais des arbitrages financiers sont en cours car l'ensemble des demandes s'élève à 20 M€ alors que le budget 2025 n'est que de 10 M€. Notre projet a franchi les premiers arbitrages qui seront confirmés fin octobre. Les travaux qui devaient démarrer début septembre seront retardés à début novembre (si l'accord est donné)

- Le 1<sup>er</sup> octobre Nicolas POLI, restaurateur agréé par la CDC est venu récupérer le tableau de « saint Roch et saint Antoine intercédant pour les Ames du Purgatoire ». Quand la restauration sera terminée, il récupèrera le tableau de « l'Annonciation ». Le maire lui a demandé une étude de faisabilité d'une restauration des murs de l'église. Il faudra faire intervenir un architecte du patrimoine. Une restauration progressive peut être envisagée si les coûts sont élevés.
- Suite à l'adhésion de la commune à la « fondation du patrimoine », une cagnotte de 8 200 € va être mise en ligne, début novembre 2025. Elle permettra à chacun de contribuer au financement de ces restaurations et de déduire de ses impôts, 66 % du versement.
- La récupération de la TVA (FCTVA) sur certaines dépenses de 2023 nous a été notifiée par M. le Préfet : Elle s'élève à 11 183 € dont 1 574 € pour le tableau de la vierge. Il en résulte que cette restauration a coûté 26 € à la commune (9 600 € - 8 000 € de subvention d'Allianz - 1 574 € de FCTVA)
- Le solde de la subvention pour le foyer communal, d'un montant de 8 427 € a été encaissé le 10 septembre 2025. La fin des travaux va être déclarée aux impôts et une demande de déclaration en ERP reste à faire. Le maire rappelle que la Casetta est maintenant assurée auprès de GROUPAMA.
- Pour la Casetta : Il faut réfléchir aux équipements extérieurs qui seront nécessaires (ex : barbecue ou BRASERO, parasols, emplacement à aménager pour les musiciens...), pour prévoir les montants au budget 2026, voté en avril.
- Un règlement d'utilisation de la CASSETTA, quasiment prêt, doit être à finalisé.

- Un « rétroviseur » a été installé au niveau du virage de la petite croix, au Cullettulu. Celui de l'embranchement de Pratu Supranu a été changé.
- Les travaux d'enlèvement des rochers, au niveau des poubelles de la place de la fontaine, démarrent le 3 octobre et sont financés par la COMCOM.
- La cloche qui sonne les heures ne fonctionne pas et la société U CAMPANILE propose de changer le moteur qui l'active, pour un montant de 1699.50 €. Le maire a envoyé le bon pour accord. La société U CAMPANILE doit planifier les travaux, au plus tôt.

Rédacteur : Le Maire, Pierre NASICA, le 06 octobre 2025.